COMMISSION de SURVEILLANCE du SECTEUR FINANCIER

Luxembourg, le 3 décembre 2013

A toutes les entreprises d'investissement

CIRCULAIRE CSSF 13/577

<u>Concerne:</u> Introduction du tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités »

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre attention l'introduction du tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités ».

Le tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités » a pour objet de renseigner les noms des personnes désignées par une entreprise d'investissement comme étant en charge d'une fonction ou activité au niveau de la direction autorisée ainsi que les noms des responsables des fonctions de contrôle interne, tels que requis par plusieurs circulaires de la CSSF.

Le tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités » tient compte des changements introduits en la matière par la circulaire CSSF 12/552, telle que modifiée par la circulaire CSSF 13/563.

Le tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités » est à établir à la situation au 31 décembre de chaque année ainsi qu'en cas de changement intervenant au cours de l'exercice dans le chef des personnes désignées sur ledit tableau ; il est à transmettre uniquement sur support papier à la CSSF.

Le tableau EI « Responsables de certaines fonctions et activités » et les instructions y afférentes, tels que figurant désormais parmi les instructions relatives au reporting périodique des PSF autres que les PSF de support, publiées sur notre site Internet, sont disponibles sous forme électronique à l'adresse suivante :

https://www.cssf.lu/fr/reporting-legal-entreprises-investissement/.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments très distingués.

COMMISSION de SURVEILLANCE du SECTEUR FINANCIER

Claude SIMON

Andrée BILLON

Simone DELCOURT

Jean GUILL

Directeur

Directeur

Directeur

Directeur général